

PORTES OUVERTES



C'est sous un ciel radieux que s'est déroulée, lundi 27 octobre 2014, une PORTE OUVERTE sur la plate-forme de Melun (77). A Lisses, Nanteuil les Meaux, Plessis Robinson et Neuilly Plaisance café et croissants étaient au rendez-vous et servis sur une table où plusieurs dizaines de distributeurs se sont amassés, tout au long de ces journées, pour partager ces moments attendus de convivialité.

Des tracts d'informations ont circulé entre les mains des acteurs présents ainsi que des discussions ouvertes sur le sujet du moment, le Distrio !

Les représentants de la CFDT sont satisfaits de ce type de rassemblement qui a pour objectif de concentrer un maximum d'informations, de questions et réponses attendues, au moment où se profile une nouvelle organisation de travail dès le début de la nouvelle année 2015 !

Alors, si ces Portes Ouvertes s'arrêtent chez vous, n'hésitez pas à interpeller nos militants qui se feront un plaisir de répondre à toutes vos interrogations !

AVANTAGES CE IDF

www.ce-idf-mediapost.fr

Sur ce site une multitude d'informations sur votre comité d'entreprise ainsi que les formulaires suivants :

- Demande d'aide sociale
- Demande d'aide réparation auto :
 - ▶ Véhicule utilisé pour la distribution
 - ▶ Une demande par année civile
 - ▶ Remplir le formulaire « demande

- d'aide réparation auto »
 - ▶ Étude mensuelle des dossiers
 - Chèque cinéma : 4 par mois, par salarié
 - Chèque lire, culture : 1 par mois, par salarié
 - Chèque événement : 70 euros pour naissance, mariage, retraite.
 - Billet parc attractions :
 - ▶ Astérix
 - ▶ Parc Disneyland
 - ▶ Walt Disney studio
 - ▶ Futuroscope Poitiers
 - ▶ Aquaboulevard
 - ▶ Billet Zoo de Vincennes
 - ▶ Billet bateau mouche

Lors de l'approbation de la mise en place des chèques vacances et des chèques cadhoc (chèque CADHOC d'une valeur de 40 euros pour Noël 2015), la CFDT a rappelé aux membres du CE, que suite à une lettre ministérielle publiée au journal Officiel de L'Assemblée Nationale du 06 mai 2014, que les Comités d'Entreprises doivent faire bénéficier tous les salariés sans aucune discrimination (interdiction d'inscrire un minimum d'ancienneté). La CFDT a toujours combattu toutes formes de discrimination et informe donc tous les salariés de la possibilité de profiter des avantages CE, sans aucune limite de date d'ancienneté.

PROMOFOLIO

Depuis l'année dernière, un support est proposé aux clients afin de faire ressortir leur message en boîte aux lettres en garantissant une lecture immédiate de la marque, de l'offre ou des coupons de réduction offert par l'annonceur.

Il permet sa conservation et/ou sa circulation dans le foyer car des jeux (Sudoku, mots mêlés) y sont imprimés. Cette offre de Médiapost s'appelle PROMOFOLIO, sous forme d'une jaquette réservée à un annonceur unique.

Pour les équipes mécanisation, elle constitue une pince idéale pour l'assemblage des poignées. Pour les dis-

tributeurs, elle facilite le repérage de la poignée et rend son insertion plus aisée en boîte aux lettres. Lorsque vous effectuez votre assemblage avec PROMOFOLIO, vous insérez à l'intérieur de la jaquette vos imprimés publicitaires. Malgré la ténacité de nos commerciaux en IDF, il devient de plus en plus difficile pour eux d'acquérir de nouveaux clients, PROMOFOLIO est une offre qui permet justement d'acquérir des nouveaux clients et de les fidéliser. La CFDT vous rappelle que chaque insertion des imprimés publicitaires est rémunérée 2 secondes.

APPLICATION CFDT SUR VOS SMARTPHONES !

Il est désormais possible pour tous de suivre l'actualité de la CFDT depuis son Smartphone. Une application dédiée a été lancée au mois de juin. Elle est téléchargeable gratuitement sur l'APPSTORE et GOOGLE PLAY. La nouvelle version de cette application donne un accès à toute l'actualité de la CFDT avec des articles, des vidéos, des dossiers thématiques..... Retrouvez également l'actualité juridique au jour le jour, des outils....., les propositions et résultats de la CFDT. Vous pouvez vous rendre également sur le site-Internet CFDT : cfdtsf3c.org.



Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Maquette / Mise en page : R. BELLAMANI



SYNDICAT FRANÇAIS
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Le journal des **MÉDIAPOSTIERS** d'Ile-de-France

A Médiapost, une CFDT fidèle à ses valeurs !

Depuis la création de Médiapost au 1er janvier 2004, la CFDT a su pas à pas gagner la confiance des salariés. Forte de cette reconnaissance et de sa représentativité dans l'entreprise, elle n'a eu de cesse de se battre au quotidien pour améliorer leurs conditions de travail et leur pouvoir d'achat. C'est un combat long et difficile qui s'inscrit dans le temps pour observer les changements. Et dans ce contexte économique, sombre sur fond de crise, les enjeux sont encore plus grands. Les mauvaises conditions de travail, les nombreuses restructurations, le manque d'effectifs, l'augmentation de la précarité et enfin l'inquiétude sur l'avenir de son emploi provoquent un profond malaise chez les Médiapostiers. La programmation d'un nouvel outil Distrio sur leur calcul du temps de travail ne rassure pas pour autant les salariés et la CFDT se doit être force de proposition pour inverser cette situation insoutenable.

Tout cela entraîne de très nombreux bouleversements. Pour ne pas se laisser imposer une organisation et des conditions de travail qui ne conviennent pas, c'est ENSEMBLE, que nous devons agir pour transformer le quotidien au travail. Car ce n'est pas en restant isolé que l'on peut acquérir des droits nouveaux. La seule manière de lutter et de progresser, c'est de façon collective. La CFDT est une organisation syndicale structurée et forte dans tous les secteurs d'activité, et elle vient à nouveau le 4 décembre 2014 de progresser au sein du Groupe La Poste en devenant deuxième organisation syndicale, à quelques points de la CGT mais très largement en tête devant FO et SUD. Cette nouvelle redistribution des cartes donnera à la CFDT un nouveau souffle pour tenir une ligne cohérente au sein de la maison Poste mais aussi dans toutes les filiales, dont Médiapost.

La CFDT est une organisation syndicale connue et reconnue pour sa différence et ses valeurs. Solidarité, émancipation, démocratie, indépendance, autonomie : cinq valeurs qui placent l'Homme au centre de l'action de la CFDT, en faisant un acteur de ses choix de vie, pour construire un monde plus équitable et durable.

Fidèle à son identité et en faisant le choix de la solidarité, la CFDT défend des orientations de transformation sociale pour tous les salariés, avec la réduction des inégalités en ligne de mire. A Médiapost, les changements se profilent et il faut tenir bon.

Les militantes et les militants CFDT de l'entreprise sont votre force, et en attendant de se rencontrer dans votre établissement ils vous souhaitent en cette fin d'année des très belles fêtes...

SOMMAIRE

2 Évolution de la mécanisation

2 La continuité du projet EIDG

3 Projet immobilier en Yvelines

4 Portes ouvertes

4 Avantages CE IdF

4 Promofolio

4 Applications CFDT sur vos smartphones



Le **Journal des Médiapostiers** reste à la disposition de tous les adhérents et militants qui souhaitent écrire un article, pousser un coup de gueule, informer d'une situation etc.

Le **Journal des Médiapostiers** est votre journal.

Marc VEYRAT est le centralisateur : veyrat.marc2@wanadoo.fr

ÉVOLUTION DE LA MECANISATION

La mécanisation sonne le glas à la préparation telle qu'elle est définie dans la CCNDD. Bien sûr, c'est la fin du picking avec cette attente interminable à la douane qui, par sa disparition, replacera le « quart d'heure de chargement » dans son contexte initial. La mécanisation permet ainsi au distributeur de trouver son chariot préparé, codé et prêt au chargement. Mais soyons réalistes ! La mécanisation écrase malheureusement des aspects positifs non néglig-

geables, comme le côté rencontre entre distributeurs; se connaître et partager avant de distribuer passe ainsi à la trappe ! Mécaniser c'est aussi plus de distribution à effectuer. Plus de travail, mais pas plus d'euros à la fin du mois ! La plate-forme devient ainsi un simple dépôt de stockage géré par un magasinier dorénavant esseulé qui ne voit que des chariots partir. Est-ce là-aussi, l'annonce prochaine d'une mécanisation à outrance qui déshumanisera les plates-formes

comme tant vu dans d'autres secteurs industriels ? Est-ce l'annonce programmée d'une disparition progressive des plates-formes au profit de centres de stockages où le distributeur ne sera plus qu'un simple numéro ? Il est vrai qu'aujourd'hui la mécanisation « semble » apporter une réponse ponctuelle à la réduction des coûts, il n'en est pas moins vrai qu'elle pourrait aussi sonner le glas à l'entreprise Médiapost. La rentabilité sera-t-elle vraiment au rendez-vous ?

PLATE-FORME	Septembre 2014	Octobre 2014	Novembre 2014
CHILLY MAZARIN			61 117
BLANC MESNIL	25 087	25 087	25 087
BONNEUIL	58 830	58 830	58 830
DOMONT	58 848	58 848	58 848
GENNEVILLIERS	36 000	36 000	36 000
LA COURNEUVE	49 985	49 985	49 985
LE PLESSIS ROBINSON	173 364	173 364	173 364
LISSES		50 587	50 587
NANTERRE	45 000	45 000	45 000
NEUILLY PLAISANCE	63 200	87 200	14 315
VAUX LE PENIL	12 427	12 427	12 427
VITRY	29 968	29 968	29 968

Les 61 117 boîtes mécanisées en semaine 48 sur la plate-forme de Chilly Mazarin concernent les UG suivantes :

- Ballainvilliers
- Epinay sur Orge
- La Ville du Bois
- Longjumeau
- Massy
- Palaiseau
- Savigny sur Orge
- Villiers sur Orge

LA CONTINUITE DU PROJET EIDG (ETUDE DE LA DISPARITION DES GRATUITS)

Médiapost connaît, depuis janvier 2014 et comme beaucoup d'entreprises, des difficultés liées à une diminution de l'activité des clients.
Historique :
En février 2013, la direction de Médiapost nous a annoncé la continuité du projet EIDG, qui concerne à nouveau une bascule des UG de Médiapost vers la Poste, soit encore un million de boîtes transférées sur les trois années à venir. (2013/2014/2015)

De mars 2013 à décembre 2013, c'est 605 Communes transférées vers La Poste, soit 175 173 boîtes aux lettres, tandis que la Poste transférait vers Médiapost 39 communes, soit 44 086 boîtes aux lettres !!
Pour l'année 2014, c'est 1266 communes transférées vers la Poste, soit 495 013 boîtes aux lettres, tandis que la Poste transférait vers Médiapost 10 communes, soit 8 278 boîtes aux lettres !!

Pour l'année 2015, Médiapost nous annonce le transfert de 604 communes, soit 325 694 boîtes aux lettres, tandis que la Poste transfèrera vers Médiapost 7 communes, soit 12 351 boîtes !!
La diminution de l'activité des clients, et le transfert de 995 880 boîtes vers la Poste, inquiètent fortement la CFDT sur l'avenir incertain des Médiapostiers !!
Ci-après un tableau récapitulatif 2015 des transferts d'activités vers La Poste en IDF :

PLATE-FORME	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre
Buchelay	752					1227			
Chilly						1427	248		
Coignières		1345					5605		
Domont			8388						
Ecquevilly		7188							
Etampes					343	2982	380		
Nanteuil				3291		819	608	518	4891
St-Ouen				6108			320		
Vaux le Pénil	540	5006				3262	2022		

En qualité de première organisation syndicale, la CFDT se doit d'accompagner et d'épauler l'ensemble des salariés en portant un dialogue social constructif et exigeant, tout en négociant des accords permettant à tout à chacun de bien se sentir dans son entreprise.

PROJET IMMOBILIER EN YVELINES :

Depuis plusieurs mois, Médiapost ferme des plates-formes, et transfère l'activité de l'imprimé publicitaire sur les PDC de la Poste (dépôt de la Poste). Un projet est annoncé au mois d'octobre en IDF, sur la fermeture du site : Buchelay. Pour la direction, cette plate-forme ne serait plus productive, suite à la baisse des volumes et des transferts des UG vers la Poste (EIDG). Pour les plates-formes d'Ecquevilly et de Coignières, certaines UG seraient transférées vers d'autres plates-formes à proximité, ce qui permettrait de nouvelles économies (loyer, KDS). Le transfert de l'activité de Buchelay (été 2015) et de Coignières se ferait sur le site de la Poste à Noisy le Roi où une surface de 164 m2 serait disponible pour accueillir une zone d'assemblage et une zone de stockage des chariots des distributeurs. La partie stockage et picking sera gérée au départ de Croissy. La direction étudie soit disant le meilleur scénario de répartition du personnel, mais bien entendu toujours pour limiter leur coût, sans se soucier des changements des conditions de travail pour les salariés distributeurs, magasiniers et managers. Déploiement du projet :

- ▶ Information et consultation du CHSCT : 10/10/2014
- ▶ Information et consultation du CE : 21/11/2014
- Réunions des DP de Buchelay,

Coignières, Ecquevilly et de Croissy : S48

- Réunions d'information des distributeurs : S49/S50
- Réaffectation des communes dans les outils de production : S29 de 2015.

La direction informe également les membres du CHSCT que d'autres plates-formes pourront être concernées en fonction des réaffectations de communes.



- Lors de la réunion du 14 novembre 2014, les membres du CHSCT sont intervenus sur plusieurs points :
- ▶ 19 tables ergonomiques pourront-elles être installées sur 164 m2
 - ▶ Quels seront les jours d'ouvertures et horaires du site de La Poste de Noisy le Roi ?
 - ▶ Y aura-t-il plus d'UG mécanisées ?
 - ▶ Visite du site de la Poste de Noisy le Roi.
 - ▶ Y aura-t-il des panneaux d'affichages sur le site ?

▶ Quel est le prix de la location de ces 164 m2 auprès de la Poste ?

▶ Demande une réunion de l'instance de coordination du CHSCT.

Les membres du CHSCT et les membres du CE CFDT, soucieux des conditions de travail des salariés, ne valideront jamais un tel projet lors des consultations des instances CE et CHSCT !

Les membres du CHSCT ont refusé à l'unanimité de se prononcer sur le projet, ayant trop peu d'informations et peu de réponses à leurs questions. Les membres souhaitent l'avis de l'inspection du travail, ainsi que l'intervention d'un expert sur le projet lors de la prochaine réunion du CE.

L'instance représentative CFDT, Délégués syndicaux, membres du CE, membres du CHSCT rendront visite aux salariés concernés afin de les informer tout en restant à leur écoute.

La CFDT de La Poste de Noisy le Roi, a été informée de ce projet afin qu'elle puisse réagir rapidement auprès de leurs instances. La CFDT interpelle la Direction Opérationnelle de l'IDF, pour recevoir les Organisations syndicales afin de négocier ce transfert d'activité et la fermeture de ces deux plates-formes dans les meilleures conditions possibles en tenant compte des particularités et des difficultés de chaque salarié !

à suivre !